

Réf: Dossier N° 028762

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RAYN CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE EXTENSION  
ANANI, LOT 42, ILOT 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAYN CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS  
TRAVAUX D'ELECTRICITE  
LA PLOMBERIE  
TRAVAUX DE FROID  
FOURNITURES DE BUREAUX  
DIVERSES  
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE EXTENSION

ANANI, LOT 42, ILOT 42

Dirigeant(s) : M TINGUE JEAN JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04562 du 24/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22998/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

